

Et temoins Jean François Martinet, Jean Bartet son oncle
 tous de cette ville signés, avec le père et le parrain de ce présent
Bartet **Colonne** **Bartet**
Finartnot **Méjan vicar**
 Baptême de le vingtème de ce mois mil sept cent vingt quatre, par nous
 Jeanne velay nicolas curé parrain de la ville et par nous de ses
 gendres et parrains de mende acte baptême Jeanne velay née
 ce jour d'uy fille legittime et naturelle à André velay et à son épouse
 et à Marguerite Jeanne d'An' mères de la ville de mende son
 parrain et de Pierre mercier d'ici lieu des barres hautes par
 de badaroux, la mère et le, et la marraine Jeanne velay
 son père maternelle présents et de gosse et Jean roche tous
 de la ville. led. gosse signé les autres n'ont signé de ce requis
Gosse **Curé**
 Baptême de le jour nonambr mil sept cent vingt quatre
 par nous Méjan vicar et vicar